

cadre de son propre programme stratégique, la Banque a récemment lancé un programme de soutien de l'entreprise privée. Au cours de 1997, elle a expressément créé un service à part entière s'occupant du développement des entreprises, qui assurera l'exécution de ses programmes actuels et prévus d'aide au secteur privé. Ce service compte trois sections, qui sont chargées de la plupart des aspects des activités liées à l'entreprise privée. Ce sont les suivantes : 1) développement de l'entreprise privée; 2) services de marketing et de consultation; 3) gestion du portefeuille de capitaux. Les questions relatives aux institutions nationales de financement du développement et aux banques islamiques sont du ressort de la section du développement de l'entreprise privée.

La BID et 44 banques islamiques ont noué des liens d'étroite collaboration qui ont donné lieu à la création des institutions suivantes :

- *Islamic Banks' Portfolio (Portefeuille des banques islamiques) (à la BID)
- *Unit Investment Fund (Fonds d'investissement unitaire) (à la BID)
- *Islamic Trade Company (à Bahreïn)
- *Research Coordination of Islamic Banks (Coordination de la recherche des banques islamiques) (en Égypte)
- *International Islamic Lease Financing Company (au Koweït)

La BID soutient le secteur privé en investissant dans les capitaux propres d'entreprises privées et de banques islamiques. Jusqu'à présent, elle a investi dans 14 banques et 78 entreprises.

Les approbations totales de la BID visant 184 opérations, y compris les opérations commerciales et spéciales, correspondaient à 1 498 millions de dollars US en 1995-1996, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente. La répartition sectorielle des projets financés par la Banque était la suivante : services publics : 33 %; transports et communications : 20 %; santé et éducation : 19 %; agriculture et agro-industrie : 19 %; industrie et exploitation minière : 8,2 %. Le financement de la BID se fait en dinars islamiques (ID); un ID correspond à un DTS du FMI.

La promotion de la coopération économique entre les pays membres a été l'un des principaux objectifs de la Banque depuis sa création. Il s'agit là d'un rôle unique en son genre, dans le cadre duquel la Banque s'efforce de promouvoir le commerce, la coopération technique, les services de consultation et de passation de marchés ainsi que d'autres formes de réseautage économique dans un groupe hétérogène de pays membres. Les